

Domaine : Développement durable et aménagement du territoire

Objectif stratégique : Être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé

Objectif opérationnel 4 : Structurer l'aménagement du territoire dans notre commune et penser à l'investissement foncier public (terrains, parkings, places) Indicateur(s) de résultats : Fin 2014 pour l'adoption du SSC. Evaluation en cours de législation.

Priorité : 1

Responsables : Nicolas Stilmant (bourgmestre - aménagement du territoire) / Éric Strépenne (Échevin des travaux)

(Mandataires) :

Responsable administratif : Fernand Lafalize, secrétaire communal / Sandra Abinet (urbanisme) / Philippe Dewez (travaux)

:

Service gestionnaire : Urbanisme

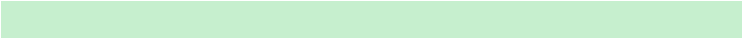
Partenaires : Sabrina Rausch / CCATM


Financement / budget : Subside pour le Schéma de structure communal (SSC) + fonds propres + fonds d'investissement foncier régional


Actions à mener :

1. Réaliser un schéma de structure qui permette de baliser l'évolution de population attendue dans les 10 prochaines années.	Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
2. Penser l'investissement foncier communal afin d'enrichir le patrimoine de notre commune et de nous permettre d'agir sur des orientations en matière d'aménagement du territoire.	Urbanisme
3. Tenir compte de la cartographie relative à l'aléa « inondation » et refuser ou conditionner les permis d'urbanisme en zone à risque.	Urbanisme

Commentaires :

Action n° : 1	1. Réaliser un schéma de structure qui permette de baliser l'évolution de population attendue dans les 10 prochaines années.	Service : Urbanisme Agent traitant : Sandra Abinet
Partenaires :	Nicolas Stilmant (bourgmestre - aménagement du territoire) / Collège et conseil communal / CCATM	Échéance : Fin 2016 pour l'adoption du SSC. Evaluation en cours de législation.
Budget estimé :	88935 euros (subsidé en grande partie)	
Mode de financement :	Fonds propres et subsides	
Indicateur d'avancement :		Indice de santé : 
Plan de travail :	Rencontrer les auteurs de projet pour comprendre la logique et les enjeux, en matière d'aménagement du territoire, de la réalisation d'un SSC. (Réalisé en mai 2013) Rencontre régulière entre Sandra Abinet et le collège pour revoir les options choisies et déterminer les axes de travail, village par village. (En cours, deux rencontres ont eu lieu) Définition des options retenues et demande de révision du SSC aux auteurs de projet. (janvier 2016) Travail de révision et de finalisation par la CCATM. Enquête publique.	
Commentaires :	Le document, à terme, doit devenir un outil pour les décisions urbanistiques. Ce sera à évaluer dans la suite de la législation. Après plusieurs mois d'hésitation, le projet a été relancé en 2015. La première grande réunion de concertation avec l'urbanisme et les auteurs de	

Action n° : 2	Penser l'investissement foncier communal afin d'enrichir le patrimoine de notre commune et de nous permettre d'agir sur des orientations en matière d'aménagement du territoire.	Service : Urbanisme Agent traitant : Sandra Abinet - Sabrina Rausch
Partenaires :	Nicolas Stilmant (bourgmestre) / Eric Strépenne (Échevin des travaux)	Échéance : En cours de législation. Dégager une stratégie cohérente pour répondre aux objectifs du premier ancrage et des suivants.
Budget estimé :	A déterminer en fonction des projets.	
Mode de financement :	Fonds propres et subsides (via le plan d'ancrage)	
Indicateur d'avancement :		Indice de santé : 
Plan de travail :	Réaliser une liste des terrains communaux urbanisables. (réalisé) Envisager les opérations foncières (acquisitions, échanges) en vue d'augmenter le patrimoine de la commune. Valoriser le patrimoine foncier constitué (Community Land Trust / Logement social / Bâtiments communaux) Community Land Trust en cours grâce à une acquisition de la SLSP. Poste au budget pour l'acquisition de fonds de bois en fonction des disponibilités éventuelles (depuis 2015).	
Commentaires :		

Action n° : 3	Tenir compte de la cartographie relative à l'aléa « inondation » et refuser ou conditionner les permis d'urbanisme en zone à risque.	Service : Agent traitant : Échéance :	Urbanisme Sandra Abinet En cours de législation.
Partenaires : Budget estimé : Mode de financement :	Nicolas Stilmant (bourgmestre - urbanisme et aménagement du territoire) / /		
Indicateur d'avancement :		Indice de santé :	
Plan de travail :	Tenir compte systématiquement de la cartographie réalisée et à affiner dans le SSC pour prendre les décisions en matière d'urbanisme. Evaluer en cours de législation le respect de ces conditions et les solutions qu'il est possible d'apporter aux soucis d'inondation. Prendre contact avec la région wallonne, en ce qui concerne les voiries qu'elle a reprise et qui pourraient être soumises à inondation. En 2014, intervention de la région wallonne sur une zone à risque à Wisembach.		
Commentaires :			